

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BIÈVRE



CLDR CŒUR DE PETIT-FAYS

14 OCTOBRE 2025



Lieu de réunion

Maison de village de Petit-Fays



Ordre du jour

1. Approbation du CR de la réunion du 25/09/2025
2. Aménagement du cœur de Petit-Fays : actualisation des besoins
3. Soutien aux associations : questionnaire
4. Divers



Présences

- › Pour les membres de la CLDR : 8 présents (voir liste en annexe 1)
- › Pour la Fondation rurale de Wallonie : Annick Samyn



Commune de Bièvre
Michaël Modave, bourgmestre FF en
charge du PCDR

Fondation rurale de Wallonie
Alisée Lequeux | Annick Samyn
Agents de développement



Approbation du CR de la réunion du 25/09/2025

Les membres présents n'ont pas de remarque.

Aménagement du cœur de Petit-Fays : actualisation des besoins

Lors de la dernière CLDR, le groupe a souhaité revenir sur place pour se refaire une idée du projet. Pour rappel, une demande de convention avec la RW a été déposée en vue de recevoir des subsides pour ce projet. Il n'y a aucune manière de savoir quand cette convention sera acceptée.

Dès qu'elle sera là, la Commune engagera un auteur (architecte, bureau d'études) pour étudier le projet. La CLDR sera impliquée dans le processus de réflexion, ainsi que les riverains.

1) Historique de la demande

La demande au départ vient de la consultation villageoise de Petit-Fays. Les gens ont mis en avant les éléments suivants :

- Grande surface en macadam devant la salle en plein cœur de village
- Carrefour composé de nombreuses routes qui mènent aux mêmes endroits
- Absence de lieu pour la rencontre, la promenade et pour les enfants
- Besoin de sécurité pour traverser la route régionale (école notamment)

La CLDR a travaillé sur le projet et a analysé l'espace selon une méthode plus systématique. En résumé, il en ressort ceci :

- 1^{ère} impression négative quand on arrive : beau potentiel, mais gris ; salle non intégrée dans le bâti ; beaucoup de routes ; peu convivial.
- Nombreuses fonctions de l'espace : Marché (1x/semaine, le vendredi), Lieu de rencontres, Parking (pour les fêtes), Fête de village avec chapiteau (2x/an), École, Salle de village (salle de gymnastique, réfectoire, distribution GAC, locations, ...), Église (1x/mois), Gîte, Hôtel, Bus
- Les besoins pour ces fonctions : espace convivial (bancs, verdure), plaine de jeux, aménagements sportifs, parking, sécurité routière, une place pour les vélos, embellissement (espace eau, salle), panneau touristique, maintien d'une surface plane pour le chapiteau, éclairage cohérent, déplacer les bulles à verre

L'auteur du PCDR a vérifié la faisabilité du projet en proposant une esquisse. La proposition se fait sur deux volets, la mobilité et la convivialité :

Volet mobilité

- Mise en cul-de-sac de la voirie est
- Transformation de la voirie centrale en cheminement lent
- Création d'un plateau au carrefour près de l'école
- Réduction du carrefour du parvis de l'église

Volet convivialité

- Création d'une placette près du rond-bac avec banc et abri
- Intégration de l'espace derrière l'église avec "l'arbre de Jean"
- Installation d'agrès ici et là (parcours vitae)
- Recréer une zone d'attractivité autour de la maison de village (plaine de jeux, réorganisation du parking, arbres)



Cependant, il s'avère que cette esquisse ne sera pas réellement faisable. En effet, des agriculteurs et des grumiers ont réagi à la fermeture des voiries. Ces routes sont nécessaires pour appréhender les virages sur la N914 en fonction de la direction à prendre. De plus, la plaine de jeux derrière la salle a été réalisée via un autre appel à projets.

Dès lors, il apparaît que des investigations supplémentaires seront nécessaires :

- Forestiers et agriculteurs, SPW – Mobilité et infrastructures : vérifier les besoins en charrois et les rayons de braquage.
- TEC
- Idée d'une passerelle au-dessus de la route régionale
- Quels besoins en parking pour le tourisme ?
- Cabine électrique : comment l'intégrer ? (150 000€ pour la déplacer)



2) Nouvelles réflexions de la CLDR

Suite à une nouvelle visite de terrain, la CLDR a travaillé sur plan. Seuls ou par 2, les membres de CLDR ont dessiné ce qu'ils imagineraient comme solutions pour le cœur du village.

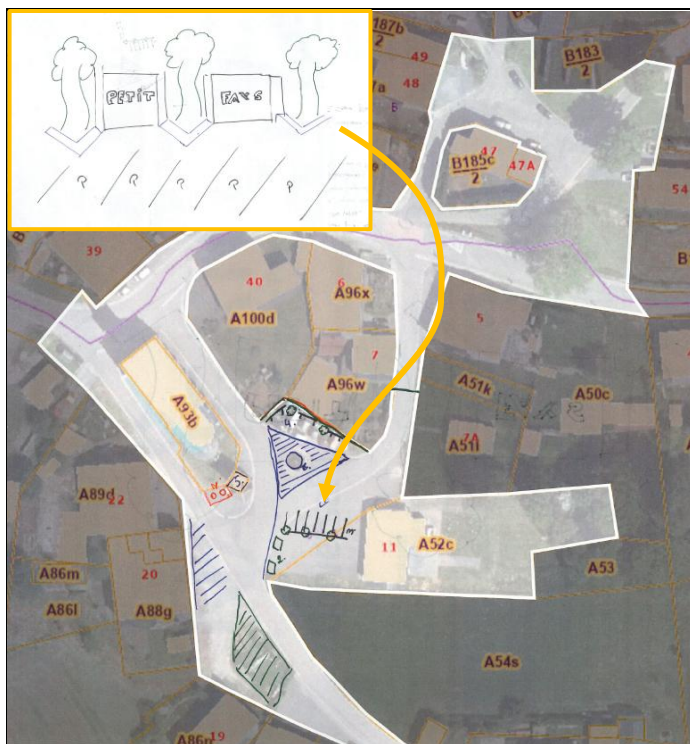
a. Constats suite à la visite

La visite de terrain a mis en évidence l'impossibilité de réaliser une passerelle au-dessus de la route N914.

Le carrefour devant l'église mériterait d'être ralenti aussi pour casser la vitesse à l'entrée du village pour les voitures qui descendent et pour celles qui continuent sur la N914.

Il est observé que le passage sur le côté de la salle (côté prairie) semble possible. Cela pourrait peut-être servir dans l'aménagement pour connecter la place avec la plaine de jeux.

b. Réflexions individuelles ou en binômes



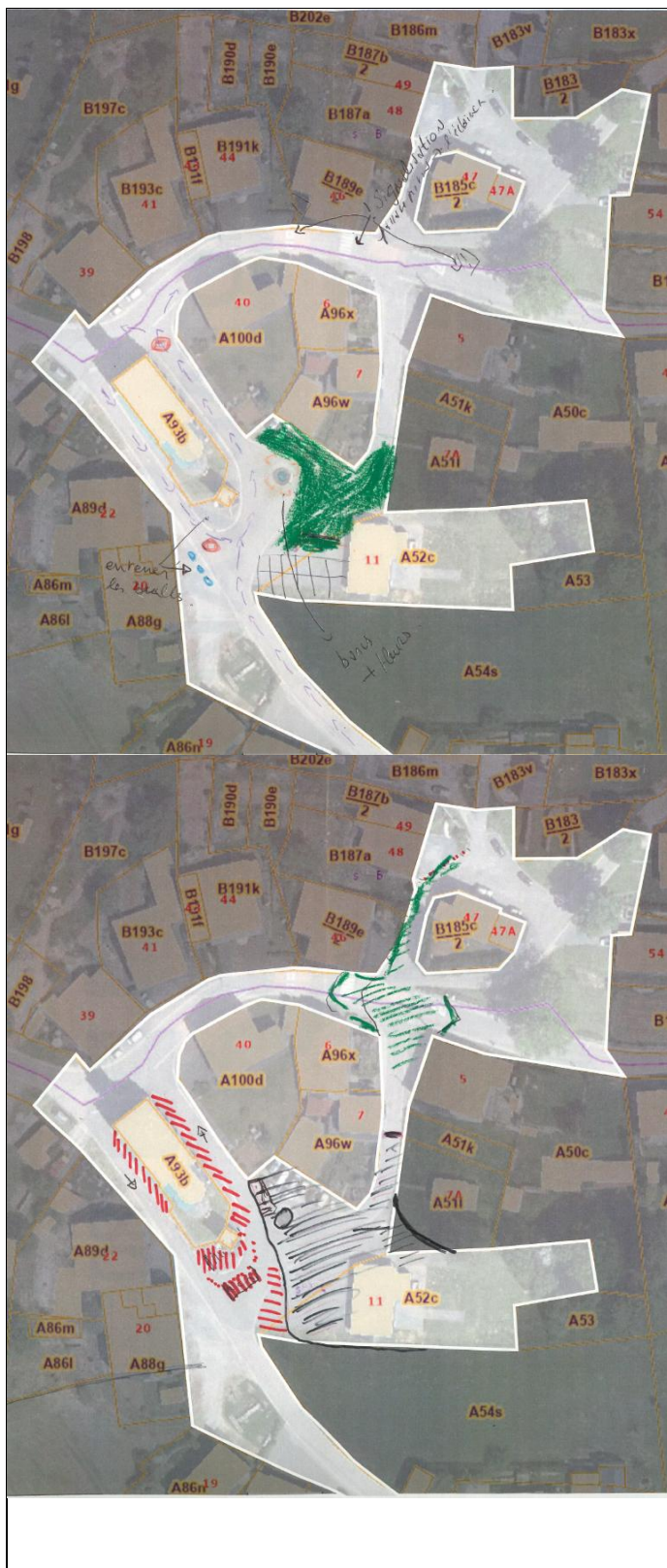
- Enterrer les bulles au pied de la tour ORES
- Aménagement d'un terrain ouvert devant la salle, contre la prairie. Utilisation de pgros pots de fleurs pour bloquer les voiture venant de la Nowe.
- Création d'un parking en épis pour fermer le terrain côté rond-bac. Parking avec arbres et acier corten pour assurer un visuel sympa. Maintien d'un petit passage le long de la salle. (cf schéma)
- Espace convivial derrière le rond-bac avec bancs, arbres et palissade végétale pour isoler l'espace des habitations.
- Pourtour de la fontaine pavé
- Déplacer la cabine à haute-tension ou la décorer avec des plantes montantes ou une fresque.
- Zone fleurie, voir verger dans l'usoir en-face.
- Voirie est en cul-de-sac



- Rendre le carrefour de l'école beaucoup plus visible et faire comprendre que des enfants peuvent traverser : placer un bonhomme « Lily », panneau lumineux "zone 30" et clignotant, colorer les passages piétons...
- Mise en sens unique de la voirie centrale et fermeture de celle à l'est.
- Verdurer autour de la tour et toute la zone du rond-bac pour la zone conviviale.
- Aire de jeu devant la salle (contre la prairie) et espace parking entre la zone verte et l'aire de jeu. Cet espace permettra les accès livraisons etc à la salle.
- Création d'un parking en épis important devant l'usoir d'en-face avec création de zones vertes pour séparer le parking des habitations. Les bulles à verres seraient déplacées dans cet espace.
- Casse-vitesse (coussin berlinois) juste avant la place pour les voitures venant de la Nowe



- Circulation permise autour de l'église, mais à sens unique. Possibilité de circulation autour du rond-bac via des dalles béton
- Espace vert et convivial devant la salle (sur l'actuel parking)
- Création de places de parking devant l'usoir d'en-face + au pied de la tour



- Apporter une grande attention sur la signalisation de la traversée de la N914 en utilisant des feux lumineux et clignotants. Placer un avertissement de part et d'autre de la traversée pour prévenir.
- Circulation en sens unique tout autour de l'église
- Enterrer les bulles à verre au niveau de l'usoir (montées via la rue centrale, descente par l'ouest)
- Parking devant la salle, un peu réduit par rapport à l'actuel
- Zone verte et conviviale sur tout l'espace carrefour à l'est du rond-bac
- Intégration de la tour par une fresque

- Traitement de la traversée par un plateau casse-vitesse et mise en couleur du cheminement piéton de l'école à la salle (faire le lien avec l'aménagement du bas)
- Circulation autour de l'église uniquement en sens unique, montée par la rue centrale
- Dégagement de places de parking au pied de la tour, si possible en 2 rangées de voitures.
- Quelques places de parking en épi pour faire barrage entre la voirie et l'espace de convivialité
- Espace de convivialité maximisé : il engloberait le parking actuel, le rond-bac et l'espace derrière, une partie de la voirie est et si possible il couperait le coin du terrain du chalet pour mieux connecter l'espace derrière la salle.
- Les bulles à verre seraient placées près du rond-bac, faisant barrage avec la voirie.
- Diversification de la zone de convivialité pour tous les profils : verdure, terrain multisport (foot, basket), jeux d'enfants avec de l'eau, mettre sous eau le rond-bac, bancs,...
- Explorer la possibilité de réutiliser la venelle qui part de l'usoir vers l'ouest

c. Résultat des discussions

Route N914

Tout le monde s'accorde sur l'importance de limiter les vitesses et de sécuriser la traversée des enfants. Le système de plateaux semble approprié, afin de couper la vitesse avant et après le passage des piétons. Il est aussi important que le conducteur soit averti qu'il entre dans une zone délicate via un panneau lumineux (et clignotant). Pour les piétons, il est proposé de placer des barrières qui les guident vers le passage et de marquer le cheminement des enfants sur la voirie jusqu'à l'école. En-face, du côté de l'église, il est aussi

important que les conducteurs soient ralentis en entrant dans le village. Cela aurait un intérêt à la fois pour le perron, pour les véhicules qui descendent dans le village et pour ceux qui le traversent.

La circulation dans le village

La CLDR semble converger vers une limitation dans l'usage des voiries. Cependant, elle n'a pas pu trancher sans connaître exactement les besoins des véhicules lourds. Un optimum serait que la voirie à l'est soit fermée afin de dégager un plus grand espace piéton.

Espaces de parking

De même, les espaces possibles à dédier au parking ne sont pas connus sans dimensionnement précis. Il est demandé d'estimer le nombre de places actuellement disponibles et que le projet final propose ce même nombre de places. Cependant, la CLDR tend à créer plusieurs petits espaces de parking. Un souhait : pouvoir disposer un maximum de voitures autour de l'église et au pied de la tour ORES.

L'usoir devant la parcelle A88g

Cet espace assez conséquent pourrait servir. Certains y verraient du parking, d'autres les bulles à verre. Il est à noter que la petite pelouse devant la parcelle A86n est très riche au niveau biodiversité.

Organisation de la place

Il est admis par tout le monde qu'il est intéressant de dégager l'espace derrière le rond-bac et de proposer un espace libre devant la salle. Des jeux de revêtements sont proposés, comprenant du gazon et des dalles béton-gazon selon les besoins, l'idée étant que ce soit fonctionnel et assez vert. La question qui se pose est surtout la manière d'agencer les parties parking, jeux et convivialité : utiliser les voitures comme rempart ? Permettre un accès voiture jusqu'à l'entrée de la salle (accès traiteur & PMR) ?

Plaine de jeux

L'espace derrière la salle a déjà été aménagé avec quelques jeux qui utilisent le dénivelé. Cet espace n'est pas privatif de la salle, il est donc proposé de le relier avec le reste. Deux options : couper le coin du terrain A51I (ce terrain n'appartient pas à la Commune) ou créer une liaison à l'arrière (le long de la prairie).

Autres éléments

- **Bulles à verres** : il est nécessaire qu'elles se situent dans un lieu assez visible (contrôle social) pour éviter que cela ne devienne un dépotoir. Demande pour qu'elles soient enterrées.
- **La zone de convivialité** peut être agrémentée de plein de façons et remplir plusieurs fonctions (biodiversité, art, mobilité, ...). Elle doit pouvoir offrir des ambiances et des agrès qui conviennent à tous les âges (terrain multisports, jeux d'eau, bancs, four à pain, abris, ...). L'école et/ou des citoyens pourraient participer à l'entretien d'espaces naturels (mare, verger, ...).
- **Intégration de la salle de village** : par un bardage en bois par exemple.
- **Intégration de la tour ORES** : végétalisation, fresque, ...
- **Existence d'une servitude** : il existerait une servitude qui permettrait d'accéder à un chemin derrière la parcelle A88g et qui mènerait au chemin de la Sainte-Barbre. Une piste à explorer peut-être pour le projet de voies lentes...

Soutien aux associations

Julien Martin, échevin en charge des associations, a réalisé un tour des jeunesses et a interrogé plusieurs associations sur leurs besoins. Celles-ci sont intéressées par une rencontre entre associations et par l'idée de créer un événement en commun. En parallèle, le PCDR a une fiche-projet qui vise à soutenir le secteur associatif.

En discutant, le constat a été fait que la Commune ne dispose pas d'un référencement complet des associations du territoire. Les associations liées à l'événementiel sont plutôt bien connues, mais certaines sont plus discrètes et du coup, nous n'avons pas une idée claire de ce qu'elles pourraient avoir besoin.

Ainsi, avant d'organiser une réunion ou tout autre événement, il a été décidé de réaliser une enquête en toute boîte sur le territoire. Cette enquête a pour objectifs :

1. De recenser les associations du territoire : Connaître leur zone d'action et leur secteur d'activité
2. D'identifier les difficultés de chacune
3. D'identifier les besoins, les questionnements
4. De sonder leur intérêt à réaliser des actions communes : Intérêt à se rencontrer et/ou intérêt à créer un événement commun

Propositions de questions

Recenser les associations du territoire

- Nom de l'association – secteur d'activité – coordonnées – explication des activités en quelques mots

Identifier les difficultés de chacune

- Si vous deviez pointer les difficultés principales auxquelles votre association doit faire face, ce seraient lesquelles ?

Choix multiple + case "autre", maximum 3 éléments

- Trouver des bénévoles pour les actions,
- Trouver des financements,
- Pas assez de participants aux événements,
- Difficile de communiquer,
- Avoir des bénévoles pour la gestion quotidienne,
- Démarches administratives pour une asbl,
- Choisir les dates d'événements en fonction des autres asbl
- Trouver le matériel pour des événements ponctuels

Identifier les besoins, les questionnements

- Si la Commune pouvait vous apporter des ressources matérielles, quelles seraient-elles ?
- Si la Commune pouvait vous apporter des informations, par quoi seriez-vous intéressés ?

Choix multiple + case "autre"

- Les assurances, obligatoires et conseillées aux asbl
- Des outils informatiques de graphisme,
- Comment rendre un événement inclusif aux personnes avec handicap physique,
- Les sources d'aides possibles (commune, province, appels à projets...),
- Comment organiser une campagne de crowdfunding ?
- Des conseils pour une bonne communication
- Comment gérer un groupe de bénévoles sans prises de tête ?

Sonder l'intérêt de réaliser des actions communes

- Seriez-vous intéressés par une réunion dédiée aux associations afin de vous rencontrer, d'échanger des bons plans, ...
- Seriez-vous intéressés de créer un événement commun entre plusieurs associations ? Si oui, quel type d'événement ?

Discussions

- Quid du rôle du SI dans la communication avec les associations ?
→ le SI a un rôle lié au tourisme. Il agit dans la communication pour faire la promotion d'événements et tient un carnet d'adresses, mais il n'a pas ce rôle de coordination des associations toutes thématiques confondues.
- Attention à ne pas réunir s'il n'y a pas de mesures concrètes derrière, s'il n'y a pas d'intention communale pour agir.
- Il faudrait repenser la gestion des salles :
→ Ce n'est pas normal que les salles appartiennent à un petit groupe qui décide de leurs occupations. Elles devraient appartenir au gens qui habitent la commune
→ Pourquoi des associations doivent louer les salles à d'autres associations ? Comment est-il décidé qu'une association a le droit d'avoir une salle et pas une autre ?
→ Les comités qui gèrent les salles prennent en charge également les factures liées, ainsi que la tâche de gestion (logistique liée aux locations, états des lieux etc...). Il ne serait donc pas correct d'exiger une gratuité pour les locations.
- Quelles actions mène la Commune ?
→ Elle aide les groupements à trouver et payer des salles quand ils le demandent
→ Elle propose un subside pour la location d'un chapiteau
→ Mais pour cela, il faut que les associations se fassent connaître et informent de leurs besoins
- A ajouter au questionnaire : proposer aussi dans les cases à cocher sur les besoins en termes d'informations : Informations sur les obligations légales lors de l'organisation d'événements, notamment comment remplir le formulaire de demande d'autorisation.
- A noter qu'il existe un projet LEADER du PNAM qui vise à développer un outil informatique "Je prête / je donne"

Divers : Actualisation de la CLDR

Actuellement, la situation est la suivante :

Adant	François	✓	Petit-Fays	Tous les membres ont répondu, 16 ont décidé de continuer l'aventure !
André	Claude	Démission	Monceau	
Clarival	David	Conseil	Bièvre	A cela s'ajoutent 2 nouvelles candidatures :
Collard	Thibaut	Conseil		Sophie Jonet et Jocelyne Danloy (Monceau)
Cornil	Martine	✓	Naomé	Rappel de la règle :
Coulonval	Lucas	Démission	Graide	Minimum 15 citoyens + 5 élus
Datso	Christo	✓	Naomé	Au moins 3 citoyens pour 1 élu
Dauby	Freddy	Démission	Bièvre	Mixité : âge, genre, village, ...
Dion	Marianne	✓	Bièvre	Au final, la CLDR est donc suffisante pour continuer ainsi. Cependant, il manque des citoyens pour Cornimont, Monceau et Six-Planes.
Francotte	Soho	✓	Baillamont	
Gilot	Agnes	✓	Bièvre	
Gilson	Christian	Démission	Oizy	
Hardy	Marie	✓	/	
Lambot	Sarah	✓	Oizy	
Léonet	Thierry	Conseil		
Maldague	Claude	✓	Graide-Station	

Maldague	Emile	✓	Bellefontaine
Martin	Julien	Conseil	
Modave	Michael	Conseil	Oizy
Nicolas	Florian	✓	Graide
Reitz	Chantal	✓	Naomé
Seron	Marie-Pierre	✓	Gros-Fays
Snoeck	Severine	✓	Graide
Tate	Freddy	Démission	Cornimont
Valvekens	Emanuelle	✓	Bièvre
Versteegen	Renaud	✓	Baillamont

<u>Baillamont</u>	2
Bellefontaine	1
Bièvre	3
Cornimont	0
<u>Graide</u>	2
<u>Graide-Station</u>	1
<u>Gros-Fays</u>	1
Monceau	0
<u>Naomé</u>	3
<u>Oizy</u>	1
<u>Petit-Fays</u>	1
Six-Planes	0



Annick SAMYN

Agent de développement
Semois-Ardenne

Annexe 1 : Présences 14 octobre 2025

Présents : 12

Excusés : 7

Nom	Prénom	Présence
Adant	François	Oui
Clarival	David	
Collard	Thibaut	Excusé
Cornil	Martine	Excusée
Datso	Christo	Excusé
Dion	Marianne	Oui
Francotte	Soho	Oui
Gilot	Agnès	Oui
Hardy	Marie	Excusée
Lambot	Sarah	
Léonet	Thierry	
Maldague	Claude	Excusé
Maldague	Emile	Excusé
Martin	Julien	Oui
Modave	Michael	Oui
Nicolas	Florian	
Reitz	Chantal	Excusée
Seron	Marie-Pierre	
Snoek	Séverine	
Valvekens	Emanuelle	
Versteegen	Renaud	Oui

Invités

Nom	Prénom
Jonet	Sophie